—— Jeunesse de l'Ancien Temps. — Réunion samedi, à huit heures et demie. Instructions pour le festival de dimanche du 15 juin. Dimanche 8 juin, visite aux membres honoraires : départ du local à trois heures précises.

—— La Sans-Crainte (société chorale). — Répétition samedi 7 juin, à huit heures trois quarts très précises du soir. Ordre du jour : Mise à l'étude d'un nouveau chœur.

—— Fédération Roubaisienne des Sociétés de secours mutuels. — Une réunion des présidents et secrétaires des Sociétés de secours mutuels approuvées accordant des secours en cas de maladie, aura lieu dimanche, 8 juin, à onze heures, au « Café du Demi-Cercle », place Notre-Dame. Les présidents qui, par erreur, n'auraient pas reçu d'invitation, sont priés de bien vouloir y assister.

—— Choral Nadaud. — A partir de ce soir, 7 juin, tous les samedis indistinctement, répétition générale obligatoire. Etude de deux nouveaux chœurs avec orchestre, pour le concert-diner, et du chœur « L'Eternel Chemin » de Henri Maréchal, pour le concert du mois de juillet, au Square Pierre-Catteau. Les amendes d'absences seront rigoureusement perçues.

—— Le Poisson d'Or. — Rendez-vous des sociétaires allant à Lille chez M. Eckout, « Brasserie des Orphéonistes », place de la Gare, dimanche matin, à neuf heures précises.

—— Choral l'Aiguillée. — Réunion samedi 7 juin, à neuf heures trois quarts précises. Ordre du jour : Répétition générale des chœurs à exécuter au festival permanent de l'Exposition de Lille le 15 juin.

CROIX

MOUVEMENT DE L'ETAT-CIVIL pendant le mois de mai 1902. — Naissances, 53 ; mariages, 15 ; divorce, 1 ; mort-nés, 1 ; décès, 26.

STATISTIQUE SANITAIRE. — Les causes de mort sont : rougeole, 1 ; pneumonie, 1 ; grippe, 1 ; tuberculose, 3 ; méningite, 3 ; cancer, 1 ; maladies organiques du cœur, 2 ; bronchite aiguë, 1 ; bronchite chronique, 1 ; diarrhée, 1 ; morts violentes, 2 ; autres causes, 2.

DECOUVERTE D'OBJETS VOLES. — Le garde-champêtre prévenait vendredi matin par des enfants qu'un vélo se trouvait caché dans un champ de seigle, chemin de Wasquehal non loin de la rotonde de Croix. Cet instrument avait été volé il y a quelques jours dans l'établissement des Cycles Lubosienne. Le champ qui est la propriété de M. Flœsghen, cultivateur, a été visité et furent retrouvés il y a un an, après une équipée vélo le 2 juin 1901 à la gare de Croix.

—— Dans la même journée de vendredi, M. Degezelle, employé à la gare de Croix-Wasquehal, a trouvé un jeu de boules, au milieu des détritus de l'usine des produits chimiques une cheville marquée au nom de M. Chancrin, entrepreneur. Ces objets appartiennent aux voleurs de vélos susdits.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Jules Leconte, 43 ans, demeurant rue Maréchal, 12, suivant soin à l'usine Holden, a reçu un coup de bois qui lui a fait perdre une phalange de l'index droit.

Un maçon de la maison Auguste Frick, nommé Auguste Vermeulen, 61 ans, demeurant rue Saint-Pierre, 11, travaillant dans un chantier rue Kléber, s'est fait une entorse au pied gauche.

—— Victor Fontaine, 41 ans, couvreur, au service de M. Coin, Roger, rue de la Gare, à Croix, et demeurant à Cousolre, s'est blessé à l'annulaire droit en frottant des marchandises chez son patron.

COMMUNICATION. — Cercle Symphonique. — Aujourd'hui, dès 3 heures précises, répétition générale.

WASQUEHAL

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 18 ans, de M. Alphonse Wanin, fils de M. Wanin, ancien garde-champêtre de la commune. Ses funérailles auront lieu en l'église de Wasquehal le jeudi 9 juin, à neuf heures et demie.

LANNOY

TOUFFLERS

UNE PLAINTE a été portée par Céleste Deloutte, soigneuse, contre Julienne Delecroix, demeurant à Sailly, à qui elle reproche de lui avoir porté sans motif des coups de poing sur la tête.

LYS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Dans la filature de MM. Boutiony frères, un garçon de machine, Arthur Mille, 18 ans, a eu la main droite prise entre un arbre et un cuir de peigneuse en nettoyant sa machine. M. le docteur Lemaire lui a prescrit vingt jours de repos.

LOOS

LA GREVE DU TISSAGE CH. PROY ET P. SIX. — Une entrevue a eu lieu, hier, entre les mandataires des grévistes et leurs patrons, devant M. le Juge de Paix de Lomme, choisi pour arbitre. Devant celui-ci, les deux parties se sont accordées et signé la reprise du travail aux anciennes conditions, mais la reprise n'a pas eu lieu. M. le Juge de Paix a, en conséquence, autorisé les patrons à faire, les livrets signés, où les intéressés pourront les réclamer.

PNEUS CONTINENTAL
VAINQUEURS du CIRCUIT du NORD
2e MM. FARMAN } Sur
2e JARROTT } CONTINENTAL

BAISIEUX

UN ACCIDENT A LA GARE. — Vendredi après-midi vers trois heures, M. Augustin Lancel, journalier demeurant à la gare de Baisieux, était occupé à plomber des wagons de marchandises quand, par suite d'un faux pas, il se mit le pied gauche une grave entorse ; l'enfoncement qu'en a pu en produire aussitôt après la chevaline, rendit le dit accidenté incapable de marcher ; il fut obligé de transporter sur un brancard à la pharmacie où il habite, en attendant que M. le docteur Roche, de Cysoing, vint lui donner des soins.

ASCQ

PRIMES A LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs suivants ont fait la déclaration exigée par la loi pour leurs droits aux primes accordées à la culture du lin ; nous donnons en même temps l'étendue de terrain cultivée en lin par chacun d'eux : A. Salmeger, 32 a. ; 12 ca. ; O. Desquiens, 75 a. 50 ca. ; P. Salmeger, 22 a. 14 ca. ; Baudouin Delebart, 2 ha. 53 a. 82 ca. ; Théodore Dognial, 79 a. 74 ca. ; F. Parent, 1 ha. 12 a. ; Désiré Desquiens, 1 ha. 41 a. 65 ca. ; L. Rueq, 1 ha. 41 a. 16 ca. ; A. Gilquin, 1 ha. 61 a. 57 ca. ; L. Dupouy, 61 a. 11 ca. ; A. Fourmestraux, 2 ha. 55 a. 22 ca. ; H. Hergé, 55 a. 45 ca. ; P. Desquiens, 55 a. 57 ca. — Total : 15 ha. 15 a. 54 ca.

TRESSIN

POUR LES SINISTRES DE LA MARTINIQUE. — Une souscription a été faite dans les écoles publiques de Tressin en faveur des sinistrés de la Martinique ; elle produit la somme de 50 fr. 50, qui a été versée par M. Lardé, instituteur, à M. Fontaine, directeur d'école à Lannoy, chargé d'en faire le versement au bureau de M. l'Hospital, pharmacie à Roubaix.

CYSOING

BOUVINES

ETAT DE LA CULTURE DU LIN. — Les cultivateurs dont les noms suivent ont fait leur déclaration à la Mairie dans le but de bénéficier de la prime accordée à la culture du lin :

Matton-Desseaux, 38 a. 60 ca. ; L. Desmarescaux, 1 h. 25 a. 79 ca. ; C. Desmarescaux, 80 a. ; F. Chantrenne, 56 a. ; Olivier Damen, 51 a. 40 ca. ; A. Droulers, 67 a. ; A. Deffontaines, 2 h. 40 a. Ce qui donne une superficie totale cultivée en lin de : 6 h. 58 a. 79 ca.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Impressions pour Sociétés Financières ou Industrielles. Actions. — Obligations. — Factures. — Bordereaux. — Quittances. — Circulaires. — Modèles divers. — Têtes de Lettre. — Registres. — Carnets, etc., etc. — Livraison rapide. — Exécution soignée. — Prix modérés. 5

VOULEZ-VOUS quelques bons conseils pratiques et économiques pour ce qui concerne votre cuisine, votre toilette, vos appartements, etc., etc. Achetez les volumes de Tante Rosalie, prix, 1 fr. 50, en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. 8546

AVIS AUX BRASSEURS. — La librairie du *Journal de Roubaix* met en vente des feuilles de mise de feu. Texte nouveau. 5293

Œufs frais, rue du Bois, 13.

LA PETITE FEUILLE CATHOLIQUE

La *Petite Feuille catholique* doit être distribuée gratuitement chaque semaine, *dans TOUTES les maisons de la Ville de Roubaix.*

Les personnes qui ne la recevraient pas exactement chaque semaine ou qui connaîtraient des habitants ne la recevant pas, sont instamment priées d'en aviser le gérant, M. I. Duquenne, à l'Imprimerie Reboux, 71, Grande-Rue, Roubaix.

—— Les hôteliers, aubergistes et toutes les personnes ayant chez elles des pensionnaires ou des *logeurs* peuvent, à leur demande, recevoir le nombre d'exemplaires qu'elles désirent.

WATTRELOS

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES

de l'accident de Sainte-Marguerite

Wattrelos a fait aux malheureuses victimes de l'accident de Sainte-Marguerite, d'imposantes funérailles : la solennité avait pris les proportions d'un véritable deuil public.

A neuf heures et demie, M. le chanoine Lejeune, curé de Wattrelos, a fait la levée des corps, à l'hôpital, et le cortège s'est dirigé vers l'église, par les rues Neuve et du Bureau. Après le clergé, s'avançait le corbillard, grand camion de la maison Laval, auquel avaient été adaptés des portants soutenant des *draperies de deuil* : les cercueils avaient été superposés, les ouvriers de la maison l'escortaient.

L'administration municipale au complet, MM. le docteur V. Leplat, maire, Louis Leuridan et Périn-Delerue, adjoints, conduisaient le deuil, accompagnés de M. Chattelyn, conseiller général, premier adjoint au maire de Roubaix ; M. Eugène Motte, député, retenu à Paris par l'élection définitive du bureau de la Chambre, avait envoyé un télégramme d'excuses ; venaient ensuite : MM. Henri Briffaut, Henri Deffrennes, René Delcroix, Carlos Desfontaines, J.-B. Dubus, Louis Duquesnoy, J.-B. Liagre, Emile Mazure, Jules Pluquet, J.-B. Quennoy, conseillers municipaux, H. Delcroix, membre de la commission administrative des hospices ; Henri Dufermont, secrétaire de la mairie ; Henri Lallemand, receveur municipal ; J.-B. Delchambre, économe des hospices ; Alphonse Dillies, administrateur délégué de la Société Chimique roubaisienne, et plusieurs membres du Conseil d'administration ; Augustin Masquilier, entrepreneur principal de la construction ; C. Laval et son gendre, M. Bernard, Delamaladry, délégué cantonal, etc. Puis venaient la famille, et la foule, qui était immense.

MM. *Boisard, commissaire de police* ; Delassaux, brigadier de gendarmerie, dirigeaient le service d'ordre.

Dans la foule, nous avons remarqué la présence de M. Hector Soenen, bourgmestre d'Herseaux, de M. le lieutenant des Douanes Lemaire, et de nombreux douaniers. Le corps de police de Wattrelos et les gendarmes escortaient la foule.

A l'église, avant l'offrande, M. le chanoine Lejeune a recommandé aux prières de tous les âmes des défunts, a parlé du terrible accident et en a dégagé des enseignements chrétiens reposant sur la sonolameté de la mort qui frappe à toute heure, sans souci de l'âge et des circonstances. L'offrande a duré jusqu'à la fin de la messe.

Au cimetière, M. le docteur Leplat a pris la parole en ces termes :

Discours de M. le docteur Leplat

Messieurs,

Pourquoi Wattrelos a-t-il pris le deuil aujourd'hui ? Pourquoi toute cette population en larmes ? Pourquoi le Conseil municipal a-t-il considéré comme un devoir d'assister à ces funérailles ? C'est que nous pleurons trois victimes du travail : Hector Muller, Camille Libbrecht, et Alphonse Delplanche ; et qu'un événement aussi tragique ne pouvait laisser indifférente cette élite de travailleurs.

Tous, Messieurs, vous avez été émus d'une douloureuse et profonde pitié à la nouvelle de la catastrophe ; quant à moi, je ne puis chasser l'image de ce lugubre événement dont j'ai été le témoin ; elle me poursuit et m'obsède, elle me déchire le cœur.

A côté de catastrophes comme celle que nous déplorons, que de victimes obscures du travail ! Il faut un concours de circonstances comme celui-ci pour m'ouvrir et montrer les dangers auxquels peut être exposé l'ouvrier. Qu'il-le que soit l'attention de celui-ci, quels que soient les règlements, les précautions prises par les chefs d'industrie, des accidents se produisent. Le risque professionnel existe donc et ce qui domine toujours au travail sa noblesse, c'est que l'ouvrier, en entrant dans un chantier ou dans une usine, qu'en remplissant son devoir social, en travaillant pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il est amené à exposer sa vie, comme le soldat sur le champ de bataille. Et voilà pourquoi on peut dire des trois malheureux couchés dans ces cercueils qu'ils sont morts au champ d'honneur.

Je les vois encore, étendus sur un lit improvisé, râlants, les membres rompus et la tête entr'ouverte, entourés de leurs camarades affolés, de leur patron qui pleure et d'un prêtre qui leur parle de miséricorde. Ils venaient de monter sur leur échafaudage, insoucieux du danger, égayés par ce clair soleil d'un matin de juin, pleins de vie et de santé, tout à la besogne qui doit procurer le pain quotidien aux petits et aux vieux dont ils sont les soutiens. Un faux pas, une fausse manœuvre, qui le saura jamais, et les voilà *tous trois précipités dans le vide !* Au chant qui accompagnait les coups de maillet ont succédé les râles d'agonie.

Comment ne pourrait-on pas s'émouvoir en présence de pareils accidents, et ne pas reconnaître que la société a *des devoirs à remplir envers les travailleurs blessés !*

A l'irréparable, une loi bienfaisante a d'ailleurs tenté une réparation humaine : sagement inspirée, et sous l'impulsion libérale du ministère de M. Méline, le législateur nous a donné cette loi sur les accidents du travail dont le *vote montre à ceux qui n'ont pas de parti-pris le progrès* de nos institutions vers un idéal de justice sociale.

Aux familles désolées qui ont perdu ceux qu'elles aiment, tout Wattrelos présente ses sentiments de condoléance et de douloureuse sympathie. Un tel malheur est au-dessus des consolations humaines et nous ne pouvons que mêler nos larmes aux leurs. Mais nous ne mourons pas tout entiers, et dans la claire vision des choses d'au-delà, tous, nous les voyons déjà avec l'auréole du martyre au sein du Dieu de bonté et de miséricorde qui a promis la béatitude à ceux qui souffrent ici-bas.

M. Emile François, contre-maître des ateliers de la maison Laval, a ensuite pris la parole :

Discours de M. Emile François

Messieurs, permettez-moi, avant de quitter ces tombes, d'adresser au nom du personnel de la maison Laval, un dernier et suprême adieu à ces trois camarades, morts au champ d'honneur. Je suis l'interprète de leurs compagnons de travail, pour déplorer leur funeste sort ; qui aurait cru en vous voyant aussi pleins d'ardeur le matin au travail, que deux heures après, vous auriez été arrachés par cette mort foudroyante à tout ce que vous aimiez, hélas ! C'en était fait, et le sort en avait décidé : il fallait des victimes et le sort malheureux vous désigna tous trois, en laissant derrière vous, orphelins, orphelines, pères, mères, frères et sœurs dans la plus grande douleur. Oh ! vous qui avez souffert, que vos âmes reposent en paix dans le ciel, du repos éternel, puissent les nombreuses marques de sympathie, apportées en cette douloureuse circonstance, adoucir la douleur de votre veuve éplorée, ainsi qu'à vous pères, mères, frères et sœurs, et vous consoler dans cette grande douleur ; au nom de tous vos camarades de travail et en mon nom personnel, Hector, Camille et Alphonse, je vous dis adieu, adieu !

L'assistance était profondément émue, et la plupart avaient les larmes aux yeux. Plusieurs ouvriers des ateliers de M. Laval sanglotaient.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier débourreur du peignage Allart-Rousseau, François Delignies, a contracté, en tombant, une hydartrose du genou droit. M. le docteur Dupré lui a donné ses soins.

UNE EXPULSEE. — Virginie Otton, née à Hérinnes, le 12 mars 1847, demeurant à Roubaix, estaminet de la « Goulette », a été arrêtée hier par la gendarmerie.

TOURCOING

L'UNE DES PERSONNALITÉS les plus connues, nous pourrions même dire les plus populaires à Tourcoing, vient de disparaître emportée par une mort presque subite. M. l'abbé Félix Bouillet est décédé, vendredi dans l'après-midi, à l'âge de 62 ans, après une très courte maladie.

Prêtre habitué de la paroisse Saint-Christophe, M. l'abbé Bouillet célébrait encore, dimanche dernier, la messe de 11 heures et demie, et tous ceux qui, depuis si longtemps ont l'habitude de le voir, chaque dimanche, à pareille heure, à l'autel, seront péniblement impressionnés d'apprendre la nouvelle de la mort de ce bon et digne ecclésiastique.

M. l'abbé Felix Bouillet appartenait à une vieille et honorable famille de la ville. Après avoir fait ses humanités au Collège de Tourcoing, il entra au séminaire de Cambrai, puis quelques années plus tard il rentrait dans le même établissement comme professeur surveillant. Il remplit pendant 15 années ces fonctions, et depuis 20 ans, il était attaché, comme prêtre habitué à l'église Saint-Christophe, où, avec un généreux désintéressement, il exerçait son ministère, ne reculant jamais devant les travaux les plus pénibles. Il serait impossible de calculer le nombre de cercueils qu'il a escortés jusqu'au cimetière pour donner sur les dépouilles mortelles de ses concitoyens les dernières bénédictions.

M. l'abbé Bouillet n'était pas seulement un prêtre plein de foi et de piété, c'était un bibliophile distingué. On ne saurait oublier que, grâce à ses patientes recherches, une partie de l'état-civil de Tourcoing a été reconstituée. M. l'abbé Bouillet a réuni les éléments les plus précieux de l'histoire locale qu'il a trouvés dans les archives de différentes villes : nous espérons que son œuvre lui survivra.

Les pauvres pleureront aussi M. l'abbé Bouillet, car ce digne prêtre était d'une charité inépuisable à l'égard de tous les malheureux.

A ces différents titres nous voulons donner un souvenir ému à la mémoire de M. l'abbé Félix Bouillet.

J. P.-L.

LES MUTUALISTES. — L'Union Nationale des Sociétés de secours mutuels de France a pris l'initiative d'une vaste et populaire souscription entre tous les mutualistes français. Cette souscription est uniformément fixée à dix centimes : le produit en sera offert à M. le président de la République en vue de la création d'une « Fondation Emile Loubet. »

Tous les membres des sociétés de secours mutuels de France sont donc appelés à souscrire ; les listes de souscription seront réunies en un volume qui sera remis au chef de l'Etat en même temps que la somme souscrite. Ce volume formera le véritable livre d'or de la mutualité populaire française.

Le Conseil d'administration de « La Mutuelle » des employés de Commerce a tenu à s'associer à cette manifestation de loyalisme envers le premier magistrat du pays. Il invite donc instamment tous les sociétaires de porter leur souscription et de donner leur signature, avant le 20 juin courant, soit chez le président, soit chez le secrétaire-trésorier.

LES CONSEILS CONSULTATIFS DU TRAVAIL. — Le *Petit Jaune* dont le numéro vient de paraître contient sur les Conseils consultatifs du travail, une étude très pratiquement conçue, qui intéressera nos lecteurs :

Qu'est-ce qu'un conseil consultatif du travail ? — C'est une institution qui met en présence patrons et ouvriers, en l'absence de tout conflit, avant toute lutte, pour délibérer sur des intérêts communs. C'est un comité d'études et de solution continue et progressive de nos si complexes conditions de travail.

Quel est le but principal des conseils consultatifs du travail ? — Le but principal des conseils consultatifs du travail est de donner officiellement leur avis aux pouvoirs publics pour l'élaboration des lois ouvrières.

Quels sont les autres buts des conseils consultatifs du travail ? — Les autres buts des conseils du travail sont : de rapprocher les patrons et les ouvriers, de dissiper les malentendus, prévenir les conflits collectifs et concerter des mesures d'intérêt commun.

Les ouvriers doivent-ils être consultés avant l'élaboration des *lois ouvrières* ? — Oui, les ouvriers doivent être consultés pour faire connaître leurs désirs, leurs besoins et défendre leurs intérêts.

Comment se fait la consultation des ouvriers ? — La consultation des ouvriers se fait, soit en demandant officiellement l'avis des syndicats (Gaillard-Bancel), soit en convoquant les délégués ouvriers devant la commission parlementaire du travail.

Les ouvriers seront-ils consultés avant le vote des lois ouvrières ? — Oui, car en recevant les délégués du congrès national des jaunes, M. Bérenger, président de la commission du travail au Sénat, a dit :

Quand nous aurons à discuter des lois ouvrières, je ferai convoquer avec plaisir devant la commission du travail du Sénat des ouvriers jaunes appartenant aux professions intéressées.

Nous les écouterons et leurs conseils et leurs renseignements pourront nous permettre, dans bien des cas, d'arrêter les folies de la Chambre. (Compte-rendu officiel du premier Congrès national des Jaunes de France, p. 164).

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Un punch sera donné aujourd'hui samedi, et non le samedi 14 comme le porte à tort la convocation, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc. Le programme de cette fête intime comprend, outre des morceaux de musique, de chant et d'instruments, l'interprétation de deux comédies : « Un juge peu banal », et « A la chambre. »

A L'OCCASION DE LA FETE DU SACRE-CŒUR un certain nombre de nos concitoyens avaient pavoisé, hier vendredi, aux couleurs nationales.

UNE MAUVAISE FARCE. — Hier, dans la journée, un fumiste, ou peut-être une personne mal intentionnée vint prévenir la douane qu'un prêtre français qui avait pris le train pour la Belgique, devait revenir chargé de fraude. Les douaniers de la gare étaient aux aguets, lorsque au train de 9 heures et demie, ils virent, en effet, arriver un prêtre répondant au signalement qui leur avait été donné. Pour se mettre en règle avec leur devoir, ils le soumirent à la visite au cabinet noir, mais l'honorable ecclésiastique ne portait sur lui aucune marchandise prohibée.

ENCORE LES CAMBRIOLEURS. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, un vol de numéraire a été commis à l'aide d'escalade et d'effraction dans les bureaux de l'établissement de M. Wattine-Lamourette, filateur, rue d'Amsterdam.

Il était exactement onze heures et demie, quand M. Désiré Leblanc, le concierge de la filature, fut réveillé en sursaut, par un bruit insolite. En regardant par l'une des fenêtres, il aperçut trois hommes qui prenaient la fuite. M. Leblanc devinant avoir affaire à des malfaiteurs descendit en hâte, mais en voulant ouvrir sa porte, il éprouva une certaine résistance, celle-ci se trouvant barricadée à l'extérieur. Le concierge se rendit alors vers les bureaux de l'usine où il constata le désordre. Toutes les portes du magasin et des bureaux étaient ouvertes, les cadenas et serrures ayant été fracturés. Dans un meuble, on avait enlevé une somme de cent dix francs et un paquet de cigarettes. M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête. Jusqu'ici on ne possède aucun indice qui puisse aider la police dans ses recherches.

EXPLOITS DE MALFAITEURS. — Des malfaiteurs se sont introduits nuitamment dans le domicile de M. Castelain, rue de Bavai, 20, et y ont dérobé une certaine quantité de pièces de lingerie, entre autres, trois chemises, deux tabliers, une blouse d'enfant, huit mouchoirs de poche, un essuie-mains, ainsi que deux beaux lapins, le tout évalué à une quinzaine de francs.

— Les mêmes voleurs sans doute, ont pénétré également dans l'habitation de M. Lerouge, rue Cherreul, 35, d'où ils se sont retirés en emportant une paire de draps de lit, quatre essuie-mains, quatre torchons, deux chemises, une blouse et deux paires de bas, le tout valant une vingtaine de francs.

M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

VOL D'UNE BICYCLETTE, RUE DE LILLE. — Dans la soirée de jeudi, vers cinq heures trois quarts, M. Richard Delescluse, employé au télégraphe, demeurant à Neuville-en-Ferrain, était entré chez M. Beckaert, rue de Lille, après avoir déposé sa bicyclette sur le trottoir. A sa sortie, peu après, il constata la disparition de sa machine. Cette bicyclette représente une valeur de 240 fr. M. Delattre, commissaire de police a ouvert une enquête.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'établissement de MM. François Masurel frères, une ouvrière soigneuse, Sidonie Michelly, 24 ans, demeurant rue de Carvin, 8, a eu les doigts de la main droite comprimés entre les buffles de son métier en nettoyant. Il en est résulté des plaies contuses et par frottement. Quinze jours de repos lui ont été prescrits.

— Dans le tissage mécanique de MM. Bayard frères, rue Fin-de-la-Guerre, un tisserand, Lucien Dhad, 19 ans, demeurant rue du Caire, 55, a été blessé à la face dorsale du pied droit par la chute d'un rouleau porte-fils du métier à tisser. L'incapacité de travail sera de six jours.

— A la fonderie de M. Charles Odoux, rue de la Latte, un mouleur, Pierre Beckman, 60 ans, demeurant rue de Gand, 665, s'est contusionné les reins en soulevant un chassis de moulage. Dix à douze jours de repos lui ont été ordonnés.

— Au peignage de la Tossée, un laveur, Kennis Cornille, 36 ans, domicilié à Wattrelos, rue du Vieux-Bureau, s'est fait une piqûre au pouce droit en nettoyant sa laveuse. Un repos de dix jours lui a été prescrit.

— A la teinturerie de MM. François Masurel frères, à Tourcoing-lez-Francs, un peintre, François Mernout, 57 ans, demeurant rue du Dahomey, 100, a eu la face dorsale du pied gauche contusionnée par la chute d'une pièce de bois. L'incapacité de travail sera de dix jours.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier, vendredi, il est arrivé aux halles : marée, 2.600 kil. ; asperges, 116 botses ; pois, 250 kil. ; cerises, 50 kil. ; pommes de terre, 1.000 kil. ; haricots verts, 40 kil. ; artichauts, 150 ; fromages, 25 kil. ; beurre, 14 kil. ; oseille, 7 paniers ; salades, 6 paniers ; choux, 100.

GANTS « A la Pensée », 43, rue St-Jacques.
12 portraits soignés avec prime 5 francs
6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

Communications

TOURCOING. — Fanfare du Point-Central. — Les sociétaires sont priés de se rendre aujourd'hui samedi 7 à la répétition générale. Lundi 9 juin, répétition générale obligatoire ; réunion à huit heures et demie. Dimanche pas de répétition par suite des processions.

—— Fanfare « les Intimes ». — La Commission rappelle aux musiciens la sortie de dimanche prochain, 8 juin. Rendez-vous au local à neuf heures trois quarts précises du matin. Tenue et chapeau noirs, cravate blanche. Présence obligatoire pour communications importantes à la suite de la sortie qui sera terminée pour midi.

BOUSBECQUE

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Bousbecque s'est réuni jeudi soir à cinq heures, sous la présidence de M. Jean Dalle, maire. Treize conseillers sont présents.

—— Budget des chemins vicinaux. — Ce budget pour 1903 s'élevant à 10.574 fr. est adopté.

—— Budgets de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance. — Sont ensuite approuvés les budgets additionnels pour 1902 et les budgets primitifs pour 1903 des établissements de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

—— Le Conseil vote ensuite un crédit de 392 fr. 42 pour acquisition de parcelles de terrains, nécessaires à l'élargissement du chemin de grande communication n° 14, d'Armentières à Halluin.

—— Travaux au cimetière. — Est ensuite approuvé le devis estimatif dressé par M. Croin, architecte à Tourcoing, pour la construction d'une grille d'entrée au cimetière et à cet effet, une somme de 2.000 francs est votée.

—— Le Conseil vote un secours de 30 francs aux sinistrés de la Martinique.

—— Compte administratif du maire. — Le compte administratif pour 1901 est approuvé ; il se solde par un excédent de recettes de 5.132 fr.

—— Budgets communaux. — Lecture est ensuite donnée du budget additionnel pour 1902, qui se balance en recettes et dépenses à 5.132 fr. Le budget primitif pour 1903 est ainsi établi : dépenses, 45.623 fr. ; recettes, 45.623 fr. ; le Conseil donne son approbation à ces budgets.

—— Travaux à la Mairie. — Le Conseil décide de faire procéder dans le plus bref délai, à des travaux d'embellissement de la Mairie. La façade sera faite en crépi, avec soubassement de ciment simili-pierre. Une corniche sera également établie. Les dépenses, que le Conseil approuve, s'élèveront approximativement à 300 francs. Cette somme sera prise sur le crédit affecté à l'entretien des édifices communaux.

La séance est levée à six heures.

RONCQ

MARIAGE. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Marie Catteau, fille de M. Catteau-Rouzelle, conseiller municipal de Roncq, avec M. René Couvreur, fils de Mme veuve Couvreur-Delannoy, cultivatrice.

AUX SAPEURS-POMPIERS. — La Compagnie des sapeurs-pompiers de Roncq célébrera lundi prochain sa fête annuelle. Le banquet aura lieu à trois heures, au siège de la société, Cafe Saint-Hubert, rue de Lille.

QUESNOY-SUR-DEULE

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE MAI 1902. — Naissances, 9 ; mariage, 1 ; décès, 9. Causes de décès : pneumonie, 1 ; affection cardiaque, 1 ; bronchite, 4 ; asphyxie, 1 ; autres causes, 2.

LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE donnera, le dimanche 22 juin, à six heures, un concert sur le kiosque de la place de l'Eglise.

LE PLAN D'EAU des biefs de Sainte-Hélène, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle et Deûlémont, sur le canal de la Deûle, sera abaissé de vingt centimètres au-dessous du niveau normal de navigation, du 15 au 25 juin. Pendant cette période, les bateaux d'un tirant d'eau inférieur à 1 mètre 60 sont seuls autorisés à circuler dans lesdits biefs.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 27, *rue Royale* à Lille, sont transférés cet ensuis 29, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DELESALLE. 923

LILLE

L'ELECTION LEGISLATIVE DE LA 2e CIRCONSCRIPTION. — Au cours d'une réunion qui s'est tenue, jeudi soir, à la Maison du Peuple, le citoyen Ghesquière a été désigné candidat à la prochaine élection législative qui doit avoir lieu pour remplacer M. Pierre Lorthiois.

La décision du citoyen Ghesquière, dans les conditions actuelles, est particulièrement symptomatique. Comme on le voit, la solution, qui avait été proposée par les socialistes ministériels et qui consistait à présenter la candidature d'un socialiste non collectiviste, M. Viviani par exemple, a été repoussée par le P. O. F., qui paraît d'autant plus assuré, après l'élection du citoyen Delory, de faire marcher les radicaux lillois.

LA SANTÉ DE M. TH. BARROIS, DÉPUTÉ. — Un de nos confrères donne, sur la santé de M. Th. Barrois député de la première circonscription, les renseignements suivants que nous reproduisons en faisant des vœux pour le prompt rétablissement du sympathique député :

« Nous apprenons que M. Théodore Barrois vient d'être atteint d'un commencement de fièvre typhoïde qui ne présente pas, heureusement, de caractère de gravité.

» Parti à Bellaggio, au lendemain du deuxième tour de scrutin, — exactement le 16 mai, — M. Barrois rentrait à Paris dimanche, à six heures du matin, et il prenait part, dans la séance de l'après-midi, au scrutin pour l'élection du président de la Chambre des députés.

» Dès lundi, M. Barrois se sentait très fatigué, depuis ce jour il n'a pas quitté sa chambre et il garde actuellement le lit.

» M. Barrois est soigné par MM. les docteurs Chantemesse, de l'Académie de médecine, et Couvreur.

» Une consultation a eu lieu vendredi entre ces médecins au domicile de M. Barrois à Paris.

» Les médecins sont convaincus que la robuste constitution du malade résistera facilement à la fièvre.

Les excursions de la Société de Géographie de Lille

La Société de Géographie de Lille organise, pour le dimanche 22 juin, une excursion à Mons (Procession du Car d'Or ; Combat du Lumesson). Directeurs : MM. le docteur Vermersch et Debee. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Société, jusqu'au 16 juin inclus.

LA PUBLICITÉ
L'annonce est l'intermédiaire le plus intelligent entre le *Producteur*, le *Négociant*, le *Marchand*, le *Consommateur*. *Elle* remplace l'offre directe et s'impose à tous aujourd'hui.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LILLE. — Demain dimanche, réunion mensuelle des personnes de langue allemande, à Lille, en la chapelle des Sœurs de Niederbronn, rue Colbert, 9. A quatre heures et demie, salut. Le sermon sera donné par M. l'abbé J. Philippe.

TOURCOING. — Eglise du Sacré-Cœur. — Dimanche prochain commenceront, en l'église du Sacré-Cœur, les exercices préparatoires à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, qui aura lieu le 15 juin. Il y aura, tous les jours de la semaine, deux exercices avec prédication : le matin, les différentes communautés ou établissements de la ville viendront successivement en pèlerinage ; le soir,

---

FEUILLETON DU 8 JUIN 1902 — N° 14

LES SEPT HOMMES ROUGES

PREMIÈRE PARTIE

VI. — (SUITE)

D'un revers de main il envoya le flambeau rouler sur le parquet, ce qui amena l'obscurité dans l'antichambre, puis, par un adroit croc-en-jambe, il jeta par terre Ricardo Gomez et en même temps fit feu du revolver qu'il tira de sa poche.

La contrariété, l'émotion, la douleur du choc furent telles que Ricardo, qui se crut blessé, tomba en syncope.

Un bruit de pas se fit entendre dans l'appartement voisin.

Jacques se rejeta vivement en arrière.

Une porte s'ouvrit qui masqua la présence de Jacques, et Ida apparut tenant une lumière à la main.

Elle vit Ricardo étendu sur le parquet.

Un revolver gisait à ses pieds.

Un tressaillement involontaire la remua dans tout son être.

— Mort ! dit-elle.

Et pendant qu'elle se précipitait vers Ricardo, Jacques, prompt comme l'éclair, s'introduisit furtivement dans l'appartement de sa femme.

VII

Cependant Ida, très émue, s'était approchée de Ricardo Gomez et se penchait vers ce corps inerte.

Nulle blessure n'apparaissait, et sur le parquet il n'y avait pas une goutte de sang.

Le regard de la jeune femme plongeait avec une fixité étrange sur la figure livide de Ricardo.

On eût dit qu'elle éprouvait une joie singulière à cette contemplation.

Mais, peu à peu, les couleurs de la vie reparurent sur cette figure basanée, et Ricardo fit un mouvement.

— Vivant encore ! murmura Ida.

Et elle se redressa promptement.

Il semblait y avoir un sentiment de regret dans son exclamation.

Tout à coup, un éclat de rire railleur et sonore résonna derrière elle.

Elle se retourna.

Jacques Brémond, dans un état d'ivresse indescriptible, chancelant, titubant, la toilette désordonnée, se tordait sous un rire inextinguible.

— Elle est bien bonne !... disait-il en bégayant. Oh ! oui, elle est bien bonne !...

Ida resta un instant interdite, surprise, stupéfaite.

La comédie de Jacques était si bien jouée que la jeune femme crut à la réalité de cette ivresse répugnante.

Elle eut un geste de dégoût de mépris souverain.

— Ah ! dit-elle, cupide et vil ! Celui-ci est encore plus infâme que l'autre !

Elle s'enfuit dans son appartement, dont elle verrouilla la porte d'entrée.

Arrivée dans sa chambre à coucher, elle se laissa tomber dans un fauteuil ; ses cheveux mal attachés sur sa tête, se dénouèrent et s'épandirent en ondes soyeuses sur ses épaules, la couvrant d'un manteau d'ébène.

Les traits indignés d'Ida se détendirent. Une tristesse morne, un abattement profond, un de ces désespoirs complets succéda à son indignation, à sa colère, et deux larmes, — deux perles liquides, — tremblèrent le long de ses cils.

—